



L'éditorial

Le printemps arrive et avec lui un foisonnement d'activités. La vie municipale n'y échappe pas !

Exposition sur la guerre de 14-18, inscription d'un poilu mort au combat au monument aux Morts, assemblée du syndicat des restaurateurs ont ponctué ce début d'année. De nombreux projets sont entrain d'aboutir : le chantier de l'école s'ouvre pour la deuxième tranche et offrira à la rentrée de septembre des sanitaires et un accès aux normes, la transformation de la poste en lieu de multi activités est en bonne voie, l'aménagement du dernier étage de la maison communale en lieu d'itinérance sportive également. Les chambres de l'annexe ont été entièrement refaites et peuvent accueillir des résidents. L'accueil touristique avec la rénovation du camping et de la baignade est en cours. Tous ces projets nécessitent du temps et des recherches de financement pour pouvoir être menés à bien sans grever nos finances communales : notre équipe municipale y travaille avec ardeur, elle s'emploie également à préserver les intérêts des habitants notamment au regard de la nouvelle réforme territoriale. Vous trouverez dans ce nouveau bulletin beaucoup d'informations. Je vous souhaite une bonne lecture.

Marie-Rose BOURNEIL

AVRIL 1915- AVRIL 2015

L'oubli est désormais réparé, le nom de Pierre POULETAUD, soldat de la Grande Guerre, figure maintenant sur le monument aux morts de TARNAC, sa petite fille en ayant fait la demande quelques mois auparavant.



Le samedi 4 avril dernier, plus d'une centaine de Tarnacois ont accompagné Marie-Rose BOURNEIL et Monsieur le Sous-Préfet, Patrick BERNIE, lors de la cérémonie d'inscription sur le monument aux Morts de Pierre POULETAUD, soldat de la Grande Guerre et natif de Couffy.

Cent ans jour pour jour après sa mort atroce le 5 avril 1915 à Hennemont dans la Meuse, Madame le Maire, cinq enfants de l'école présents et les personnalités invitées civiles et militaires ont honoré, en présence de sa petite fille, la mémoire de Pierre POULETAUD. En rejoignant la longue liste de ses camarades tués lors de ce conflit, la mémoire de cet Homme passe des anonymes ténèbres à la lumière qui lui est due.

EXPO 14-18

Toute la semaine précédent cette cérémonie, deux expositions sur la guerre 14-18 « l'écho des tranchées » et « Jaurès, homme de paix » ont été installés par la municipalité et l'ARHA à la salle des fêtes. Franc succès pour les élèves et les Tarnacois qui s'y sont rendus !



BUDGET

Baisse de la dotation

Le budget principal de la commune a été voté lors du Conseil du 3 avril. L'élément le plus frappant de ce budget concerne la baisse de la dotation forfaitaire de l'Etat : principale source de revenus pour la commune avec les impôts locaux.

L'austérité imposée aux collectivités locales se poursuit et s'aggrave : en 2013 la commune percevait 136 430 € de DGF, en 2014 131 215€ (soit déjà une diminution de - 5215€). Cette année en 2015 on a reçu 119 346€ (soit - 11 869€, soit depuis 2013 -8.7% !). Malgré cela le conseil municipal a décidé, encore cette année, de ne pas augmenter les impôts.

Le gouvernement a décidé que cette diminution continuerait au même rythme pendant au moins 3 ans, ce qui nous donnerait en 2017 une dotation de 95 608 € (soit - 40 822€ de 2013 à 2017), ce qui correspondrait à une dotation d'Etat diminuée à terme de 30% !

Comment les communes feront elles ? Bientôt il ne leur restera comme seule solution que d'augmenter les impôts locaux ! Il est urgent que l'Etat revienne sur sa décision car ce sont les communes et leurs habitants qui en subissent les conséquences.

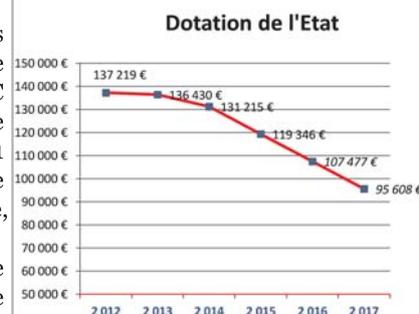
Quelques chiffres

Le budget 2015 a été présenté et voté en équilibre pour un montant de la section de fonctionnement de 612 186€ Pas de changement important par rapport à 2014 pour cette section de fonctionnement : il s'agit pour la municipalité de poursuivre une gestion rigoureuse comme en 2014 qui a vu la section de fonctionnement dégager un excédent de 201 851€.

La section d'investissement a été adoptée en équilibre pour un montant de 2 183 281€. Cette somme très importante comprend pour une grande part le reste des travaux de l'église pour 1 200 000€, les travaux de rénovation de l'école pour 104 000€, 550 000€ étant mis en réserve pour les projets de la poste, de la maison communale et des petites maisons.

Un nouveau budget annexe a été constitué pour le CCAS pour permettre une meilleure gestion de la maison communale et de ses activités, budget de 78 050€ en fonctionnement dont 46 000€ transférés du budget principal.

Le budget de l'eau a lui aussi été voté en équilibre recettes-dépenses pour 73 703€ en fonctionnement et 280 603€ en investissement (dépenses d'investissement consacrées à la protection des captages en cours).



Commission culture les projets s'enrichissent...

Création d'une bibliothèque :

Devant la menace de suppression du Bibliobus, nous travaillons à la mise en place d'une bibliothèque relais municipale. En attendant, une dizaine de Tarnacois volontaires vont suivre les formations organisées par la BDP de Corrèze. Ils pourront ainsi gérer bénévolement notre future bibliothèque et la rendre vivante : assurer les prêts, animer les interventions, recevoir la classe unique dans le cadre scolaire ou périscolaire, faire découvrir des auteurs.....

Les personnes intéressées peuvent encore se renseigner à la mairie.

Prêt mairie, bibliobus :

Les lundis après-midi précèdent le passage mensuel du Bibliobus, vous pouvez réserver en mairie, tous les documents que vous souhaitez emprunter (livres, bandes dessinées, CD, DVD, livres jeunesse ...) sur le site de la BDP Corrèze. Nous vous guidons dans vos recherches et dans l'utilisation du site. Quand les documents sont disponibles, ils vous sont livrés par le bibliobus lors de son passage, le dernier lundi de chaque mois, sur la place de l'église de Tarnac, de 10h30 à 11h15. Pour toute personne ne pouvant se déplacer, une liste peut être envoyée à la mairie

Covoiturage vers la scène nationale d'Aubusson :

La commission culture confirme sa volonté de faire découvrir aux Tarnacois les scènes nationales, les théâtres, les centres culturels et l'opéra de Limoges. Trois sorties théâtrales avec départs collectifs ont déjà eu lieu. Dès le mois de juin, nous organiserons la saison prochaine. Nous voulons offrir un plus large choix de spectacles et de concerts aux Tarnacois et leur faire découvrir de nouvelles émotions. Nous espérons ainsi stimuler les envies et augmenter le nombre de participants.

Prochain spectacle pour ceux qui veulent faire partie du voyage :

Petit eyolf de Julie Berés - CREATION théâtre - le 12 mai à 20h30

Sortie jeune-public

Courant mai 2015, la commission culture prévoit d'entraîner les plus jeunes de Tarnac pour leur faire découvrir la médiation de Limoges.

Nous organisons dès maintenant une animation autour de la lecture suivie d'un spectacle vivant dans le cadre du Festival « Kaolin et Barbotine ». La journée s'achèvera par une déambulation à travers les animations du festival (jeux, spectacles, manèges, ateliers...).

Cette sortie, dès qu'elle sera finalisée, sera largement diffusée auprès des parents et habitants de Tarnac



Spectacles vagabonds en Limousin :

La commission culture en partenariat avec la scène nationale d'Aubusson accueillera à Tarnac, pour la saison 2015-2016, un spectacle dans le cadre du programme « spectacles vagabonds en Limousin » dont la mission est d'amener la culture en milieu rural.

Commémoration

à la stèle des fusillés du 6 avril 1944

IL Y A 71 ANS À TARNAC...

Le matin du 6 avril 1944, débarque à Tarnac une unité de la division allemande « Brehmer » en charge des opérations de répression du maquis. Elle raflera et exécutera ce même jour, quatre hommes, juifs, réfugiés sur la commune : Dresdner Henry, 37 ans, Gretzer Wolf, 65 ans, Monheit Meyer 54 ans, Scheinhaus Léopold, 57 ans.

Qui étaient ils? Que faisaient-ils à Tarnac ? Pourquoi les a-t-on abattus ?

C'est à ces questions que nous avons cherché à répondre en nous réunissant autour de Madame le Maire à la stèle des fusillés sur la route de Rempnat, le lundi 6 avril dernier. Après un bref rappel du contexte historique et de la situation dans le canton de Bugeat à l'époque de la rafle, madame le Maire et son conseil municipal ont tenu à affirmer leur attachement à ce travail de mémoire honoré de longue date par la municipalité de Tarnac :

« Pour rappeler que cette terre de montagne à toujours été une terre de refuge, d'accueil et de résistance. Pour nous rappeler surtout que, jusqu'ici, il y a 71 ans, on est venu traquer des hommes, des femmes et des enfants, coupables seulement d'être d'une culture différente, d'avoir une autre religion, de ne s'être pas soumis à l'occupation ou d'avoir soutenu la Résistance ».



Comité des fêtes

une nouvelle équipe

Suite aux réunions publiques organisées en mars et avril dernier, une nouvelle équipe est en cours de constitution sous la responsabilité de Philippe Auliac (Chabannes) et Charlotte Massuet (Lafage).

Samedi 30 mai à 17h,

en avant première de la saison, le diner musical Cajun, une réunion publique de présentation de la nouvelle équipe et de ses orientations aura lieu à la salle des fêtes.

Venez nombreux nous proposer idées et suggestions. Un apéritif sera offert à cette occasion

Suivez l'activité du Comité des fêtes sur Twitter: @FetesTarnac

Pour toutes questions et pour nous rejoindre, contactez nous :

Philippe Auliac, Tel: 06.32.90.45.81

Courriel: auliac.prod@gmail.com

Charlotte Massuet, Tel: 06.63.97.90.34

Courriel: massuetcharlotte@gmail.com

Comité des fêtes,

Courriel: comitedesfetestarnac@gmail.com

En bref

Conseils municipaux.

Les procès-verbaux des 4 séances de 2015 sont consultables en mairie, et disponibles en téléchargement sur : vivreatarnac.fr rubrique vie municipale

Actualités des villages.

Comme prévu lors de la commission extra-municipale travaux, la commune met à disposition, sur la demande des agriculteurs des villages, des cailloux pour remettre en état certaines pistes.



Raymond Mazurier a déjà rebouché la plupart des trous de la piste de Couffy et de la Berbeyrolle. Nous tenons à le remercier. Les livraisons de matériaux nécessaires vont se poursuivre dans les autres villages. Des travaux de terrassement indispensables vont avoir lieu sur une partie de piste à Chabannes. Il a fallu intervenir en urgence à Clupeau et Couffy pour des fuites d'eau sur les conduites. Nous avons demandé à l'entreprise qui avait réalisé la déviation de Broussas de la remettre gracieusement en état au vu des malfaçons. La voie communale de Larpé, devenue impraticable, va être prochainement refaite. La route de Lacombe doit faire l'objet d'un prochain dossier de subvention.

Boulangerie.

Après une nuit de folie, la justice a une nouvelle fois donné raison à la commune. Les dégâts sont importants (plus de 20 000€) l'assurance et les experts de la commune ont été saisis. Nous devrions récupérer la jouissance de l'appartement mi-mai, nous pourrions alors procéder à la remise en état. Un nouveau jugement concernant les préjudices aura lieu fin mai. Nous travaillons dès à présent à la reprise d'activité. Affaire à suivre.

Commémoration du 19 mars 1962.

Le 19 mars les anciens d'Algérie de Tarnac et de Peyrelevalade honoraient la mémoire de leurs camarades en présence d'élus des deux communes.



Etat-civil

Décès :

- Lucie Neige le 9 février
- Georges Barbas le 16 février
- Christina Pirès le 28 février
- Suzanne Bassavit le 26 février
- Jean Pierre Trigueros le 16 mars
- Roland Guerche le 20 mars
- Michel Grandeau le 26 mars
- Huguette Neige le 25 mars
- Janine Duprat le 30 mars
- Simone Verdeaux le 2 avril
- Yvette Lachaud le 18 avril

Travaux

Déclarations de travaux :

Commune de Tarnac : création de sanitaire et mise en accessibilité à l'école

Loi NOTRe

La réforme territoriale appelé Nouvelle Organisation Territoriale de la République est maintenant en discussion au Sénat. Elle prévoit des communautés de communes regroupant plus de 20 000 habitants ce qui est totalement absurde pour nos territoires ruraux, elle prévoit l'élection au suffrage direct des élus communautaires, elle crée une comcom de plein exercice qui prendra de fait la place des communes ...

Les manœuvres de tout bord sont à l'œuvre dans cette fusion-absorption forcée, et la proposition d'aller vers une nouvelle communauté de communes (regroupant les 6 comcom de Bugeat-Sornac, Ussel, Bort, Egletons, Neuvic, Eygurande) y participe.

Les grands absents de ce débat sont les habitants. Le Gouvernement a décidé de changer la nature de l'intercommunalité : c'est certainement à terme la disparition des communes auxquelles nos compatriotes sont très attachés qui est engagée si nous ne nous exprimons pas sur ce sujet.

C'est pour cette raison que le Conseil municipal a adopté le 17 avril 2015 un vœu sur ce projet de loi :

- S'oppose au rétablissement du seuil absurde de 20 000 habitants pour les intercommunalités, à la suppression de l'intérêt communautaire et au transfert obligatoire aux intercommunalités des compétences eau, assainissement et déchets, au cœur des compétences communales historiques qui sont pourtant exercées aujourd'hui sur une base territoriale efficiente.
- Dénonce l'accumulation de mesures technocratiques et déconnectées des réalités du terrain programmant la dilution des Communes dans de grandes entités intercommunales
- Dénonce cette réforme territoriale qui se trompe d'objectifs et de méthode en privilégiant systématiquement les grosses structures au détriment de la proximité de gestion et de services, et cela sans évaluation financière préalable sur le rapport coût/efficacité
- Demande instamment que la réforme territoriale ne soit pas imposée d'en haut mais soit issue des réalités territoriales, sur une logique de projet et non de redécoupage administratif à l'ancienne.

Fête de la Montagne Limousine

les 25-26-27 septembre 2015 à Tarnac

Une réunion publique de préparation et d'information s'est tenue à Tarnac le samedi 11 avril dernier. Quelque soixante-dix personnes ont répondu à l'appel du groupe provisoire d'organisation de la première édition. Parmi les participants, des habitants de nombreuses communes de la Montagne Limousine (Bugeat, Viam, Meymac, Chavanac, Peyrelevalade, Rempnat, Nedde, Eymoutiers, Sainte Anne-Saint Priest, Saint Martin Château, Royère de Vassivière, La Nouaille, Gentioux, Felletin, Faux-la-Montagne, Vidaillat...), beaucoup d'associations actives sur le territoire, des élu-e-s locaux, des artisan-e-s, des paysan-nes, des artistes, des bûcherons, des mélomanes, des passionné-e-s, des historien-nes, des fileuses de laine, des pharmaciens, des commerçant-e-s, des retraité-e-s, des forgeron-nes, des cinéastes, des gens qui parlent patois ou qui jouent de la musique, des restaurateurs-trices, tous remplis d'idées et prêts à proposer des activités pour faire vivre la fête.

Une réunion d'information plus spécialement destinée aux Tarnacois se tiendra afin de préciser l'organisation pratique, les aides, la sécurité....

Régulièrement, chacun sera tenu informé des préparatifs jusqu'à la date de la fête.

Dimanche 24 mai à 16h,

prochaine réunion publique d'organisation à la salle des fêtes
Pour vous informer, proposer votre participation, vos idées voire votre aide, vous pouvez contacter :

Christine : christine@jodet.fr - tél : 05 55 94 44 76

Guillaume : guillaume.maig@no-log.org - tél : 05 55 94 71 43

CCAS

Annexe de la maison communale :

Les sept chambres de l'annexe ont été rénovées, quatre sont immédiatement disponibles à la location, dont trois disposent d'une kitchenette.



MAIRIE DE TARNAC

Le CCAS de Tarnac loue des **STUDIOS** en plein centre du bourg, équipés d'une kitchenette, placard, salle d'eau, WC, superficie de 22 à 25 m², de plain pied sur jardin, entièrement refaits à neuf, possibilité de profiter de la restauration communale, conviendrait à personnes âgées valides et indépendantes, travailleurs saisonniers, stagiaires ...

Contrat de location au mois ou à l'année. (APL, allocation logement.)

Faible loyer mensuel : **285€ charges comprises** (edf, chauffage, eau froide, eau chaude)

Renseignements
en mairie au
05 55 95 53 01

OU

06 25 22 25 80
mairie.tarnac@orange.fr



RAPPEL !

Madame le Maire rappelle à la population les termes de l'arrêté préfectoral du 16 décembre 2013 n° 2013-001 portant sur la réglementation de l'usage du feu sur le département de la Corrèze.

ART.3 : INTERDICTION GÉNÉRALE (extraits)

Il est interdit à toute personne, en toute période :

...de brûler des déchets ménagers et/ou des déchets

verts ménagers (article 84 du règlement sanitaire départemental), y compris dans les incinérateurs individuels.



Plus d'informations disponibles en mairie !

Déchetterie de Bugeat

La déchetterie de Bugeat est ouverte :
les mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
et le samedi de 9h à 12h

Sur l'AGENDA

Suivez l'actualité des événements sur le site
www.vivreataarnac.fr rubrique agenda.
Faites part de vos manifestations !

• **mardi 12 mai**
à 20h30 soirée théâtre à Aubusson "Petit eyolf de Julie Berés"

• **mardi 19 mai**
Café papotages à partir de 15h, salon de la maison communale

• **23 & 24 mai week-end des Genêts d'OR de l'ARHA**
samedi 23
- Randonnée : « Saut de la Virole », et déjeuner à l'auberge des Bruyères à Saint Hilaire les Courbes
- Projection d'un film de René Durantou à la salle des fêtes à 20h30. Ce document est dédié à la mémoire de la femme paysanne qui tous les jours, sur tous les continents, assume son travail quotidien. Durée : 2h - Entrée : 6€ - gratuit pour les enfants
dimanche 24
- Randonnée « Autour de Tarnac », et déjeuner au « Magasin Général » à Tarnac.
<http://arha-limousin.com>

• **dimanche 24 mai**

Réunion d'informations "fête de la montagne limousine" à la salle des fêtes à 16h

• **samedi 30 mai**

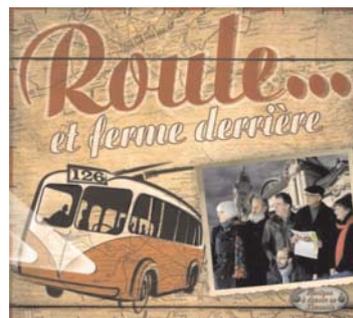
Un repas suivi d'un concert de musique « CAJUN » avec Bobby Michot aura lieu le 30 mai 2015, à la Salle des Fêtes de TARNAC (inscription comité des fêtes).

• **mardi 16 juin**

Café papotages à partir de 15h, salon de la maison communale

• **dimanche 21 juin**

Feu de la Saint-Jean, buvette, pizzas au feu de bois, bal avec le groupe « Roule et ferme derrière », à la Salle des Fêtes de TARNAC



• **lundi 13 juillet**

Un spectacle de rue « Cyclopède Circus » de la compagnie « Mobil'Home », organisé par l'association « Vivre à Tarnac » animera nos rues au crépuscule et sera suivi d'un bal par les « Chantelebre ». Buvette et grillades.

• **mardi 14 juillet**

2^{ème} édition de « La Villa Gallo-romaine des Cars en fête ! ». Une journée à l'heure gallo-romaine, nombreuses animations et reconstitution et bien sûr le repas...

• **samedi 18 juillet**

L'ARHA organise la « Journée du Livre » à la grange communale

TARNAC, Le bulletin de la vie municipale
est publié par la mairie de Tarnac.
Responsable de la publication: Marie-Rose Bourneil.